



Itinéraires histoire
et patrimoine

Histoire de raconter

André-Benjamin Papineau



En couverture

Carte de l'île de Montréal indiquant les chemins publics, les paroisses, etc. Faite en 1834 par André Jobin.

Maison André-Benjamin-Papineau.

Photo : Vicki Onufriu, 2009

Coordination

Service de la vie communautaire, de la culture et des communications de la Ville de Laval

Christiane Brault, Bureau des arts et de la culture
Carole Gamache, Division des affaires corporatives

Rédaction

Diane Joly

Recherche

Diane Joly

Vicki Onufriu

Photographies

Vicki Onufriu

2NSB Communication visuelle

Révision linguistique

Edith Sans Cartier

Conception graphique

Laframboise Design

Infographie

2NSB Communication visuelle

Collaboration spéciale

Nous remercions monsieur Jean-François Larose, les membres de la Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus (SHGIJ) de même que Michel Legris du Service du greffe et du Service de l'urbanisme de la Ville de Laval.

Mention spéciale

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une entente spécifique en matière de culture entre la Ville de Laval, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et la Conférence régionale des élus de Laval.

Circuits patrimoniaux

Pour toute question relative à la Route du patrimoine de Laval, composez le 311 ou le 450 978-8000 (si vous téléphonez de l'extérieur de Laval).

Dépôt légal – 2^e trimestre 2010

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-923478-29-6



ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE À DÉCOUVRIR

Un homme et son époque

La paroisse Saint-Martin

André-Benjamin Papineau

Les Papineau

Les événements de 1837-1838

Les conquêtes de pouvoir

L'éducation à la paroisse

L'engagement politique

Monsieur le maire Papineau

À la petite école

UN HOMME ET SON ÉPOQUE

André-Benjamin Papineau (1809-1890) fait partie des notables typiques au XIX^e siècle qui contribuent au développement du Canada français. Il s'établit sur l'île Jésus, à Saint-Martin, comme notaire et occupe par la suite plusieurs fonctions administratives, dont celle de maire de la municipalité de la paroisse de Saint-Martin.

Témoin d'un mode de vie et de la présence de Papineau à Saint-Martin, la Maison André-Benjamin-Papineau représente l'une des plus importantes acquisitions patrimoniales de Laval. Menacée d'expropriation à cause du tracé de l'autoroute 13, la résidence a été déplacée. Elle est protégée par la Loi sur les biens culturels depuis 1974. La Maison André-Benjamin-Papineau abrite aujourd'hui une galerie d'art, et les citoyens peuvent la visiter au gré des activités qui y sont tenues.

A large, stylized handwritten signature in blue ink that reads "A.B. Papineau". The signature is written in a cursive, flowing style with large, prominent letters.

Signature d'André-Benjamin Papineau.
Archives de la Ville de Laval.



LA PAROISSE SAINT-MARTIN

La paroisse Saint-Martin est fondée en 1774¹. Elle se trouve à l'intérieur des terres, à la croisée de deux grandes côtes où passe le chemin de la poste. Elle est localisée à l'ouest de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul et au sud de celle de Sainte-Rose.

En 1851, 3764 habitants répartis entre 637 familles y vivent. La paroisse comprend trois aires villageoises : Saint-Martin, L'Abord-à-Plouffe et un début de noyau à proximité de l'actuel pont Viau. Le village de Saint-Martin abrite les bâtiments institutionnels tels l'église, le couvent et le collège, auxquels s'ajoutent plusieurs auberges, magasins et distilleries, de même qu'un moulin à scie et le complexe du moulin du Crochet² construit par les prêtres du Séminaire de Québec.

L'île Jésus compte des familles protestantes depuis 1783. À Saint-Martin, le docteur Charles Smallwood arrive en 1834. Il y a aussi le commerçant Benjamin Estey et le cultivateur E. A. Stephens. La bonne entente régnant entre les protestants et les catholiques explique sans doute pourquoi la plupart des habitants de l'île ne prennent pas les armes en 1837 et 1838, bien qu'ils appuient la cause des patriotes. Sur ce point, André-Benjamin Papineau doit d'ailleurs se défendre dans une lettre publique³.



Moulin du Crochet à l'île Jésus.

Musée de la Civilisation, Archives du Séminaire de Québec.

- 1 Pour connaître l'histoire de la paroisse Saint-Martin : Paul Labonne, « Structuration de l'espace et économie villageoise : deux études de cas, Saint-Martin et L'Abord-à-Plouffe (1774-1861) », mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1994.
- 2 Le complexe du moulin du Crochet permet de moudre la farine, de scier le bois, de fouler l'étoffe et de carder la laine.
- 3 A.-B. Papineau, « M. l'éditeur », *La Minerve*, 14 avril 1836, p. 2. On peut consulter le journal sur le site Internet de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, sous la rubrique « Collection numérique ».

ANDRÉ-BENJAMIN PAPINEAU

André-Benjamin Papineau naît le 23 décembre 1809 à Montréal. À neuf ans, il déménage avec sa famille à l'île Jésus. Jeune homme, il entreprend ses études classiques, où il se démarque dans les sciences de la rhétorique. Latin, grammaire et histoire sont ses sujets de prédilection. En 1834, il décide d'étudier le notariat et fait sa cléricature avec son oncle Joseph, notaire royal. L'année suivante, il commence à exercer son métier.

À vingt-six ans, André-Benjamin Papineau ouvre son cabinet dans la municipalité de la paroisse de Saint-Martin de l'île Jésus. Sa longue carrière s'étend sur plus de cinquante-cinq ans.



André-Benjamin Papineau : portrait réalisé lors de son incarcération, en 1837-1838, par le patriote Jean-Joseph Girouard.

Bibliothèque et Archives Canada, fonds Jean-Joseph-Girouard.



En novembre 1843, Papineau reçoit une donation devant notaire. Il obtient la terre familiale avec une maison de pierre, une grange et d'autres bâtiments, et un terrain. En échange, il s'engage à payer à sa mère et à ses deux sœurs célibataires une rente viagère de 400 bottes de bon foin et vingt cordes de bois de chauffage. Âgé de trente-trois ans, et fort de son nouveau titre de propriété, il épouse Hermine-Eugénie Provencher, dix-neuf ans. Le couple a trois enfants : Adrien (1845-1880), Éliane (1847-1852) et Élisabeth (1851-1852). La tragédie frappe la famille alors que les deux cadettes décèdent en 1852, Élisabeth ayant à peine quelques mois. Deux ans plus tard, c'est Hermine-Eugénie qui meurt, à l'âge de trente ans.

À neuf ans, **Adrien Papineau** reste seul avec son père. Le fils unique grandit et part étudier au Séminaire de Québec. Après ses études en théologie, il occupe le poste de vicaire à L'Islet. Également de santé fragile, l'abbé Adrien décède en 1880. Sa mort, à trente-cinq ans, marque la fin de la lignée.

N'ayant pas de descendant à qui transmettre la terre, Papineau vend la maison familiale et s'installe au village. Le 4 janvier 1890, il inscrit un dernier acte dans son registre. Il meurt le 1^{er} février suivant. Il repose au cimetière paroissial.



L'abbé Adrien Papineau.

Photo: Livernois et Bienvenu.
Musée de la Civilisation,
Archives du Séminaire de Québec.

LES PAPINEAU

La famille Papineau est originaire de Montigny, en Poitou. En 1688, le soldat Samuel Papineau, dit Montigny, rattaché à la compagnie du sieur d'Andresy, débarque en Amérique. Pendant une décennie, il sert sous les ordres de l'administrateur Louis de Buade, comte de Frontenac, et du gouverneur Louis-Hector de Callière. Après son service, il reçoit une terre de soixante arpents sur la côte Saint-Michel, dans la paroisse Sault-au-Récollet. En 1705, Samuel vend sa propriété. Il obtient une nouvelle concession à Rivière-des-Prairies. Simple soldat ayant vécu humblement, il laisse peu de biens à son décès. Son épouse, Catherine Quévillon, a passé quelques années en captivité chez les Iroquoiens. Elle lui a donné neuf enfants, dont le septième, Joseph, est le grand-père d'André-Benjamin⁴.

Tout comme son père, Joseph Papineau cultive la terre. Mais après quelques échecs, il apprend le métier de tonnelier et s'installe en ville.

En 1749, il épouse Marie-Josephte Beaudry. Ils ont dix enfants dans un milieu de vie modeste, où les conditions sont difficiles. Joseph souhaite que ses fils deviennent artisans ou cultivateurs. C'est la voie que suivra André, son fils cadet, tandis que l'aîné, **Joseph**, entreprend de brillantes études au Séminaire de Québec.



Joseph Papineau
Portrait par Louis Dulongpré, 1825, huile sur toile,
61 x 74,3 cm. Bibliothèque et Archives Canada.

Après son cours classique, Joseph reçoit une formation d'arpenteur. Cette profession prestigieuse l'engage dans un mouvement d'ascension sociale. En 1780, il obtient sa commission de notaire. Il compte parmi ses clients les messieurs de Saint-Sulpice. En 1788, Papineau administre la seigneurie de l'île Jésus. Il investit dans la propriété foncière, notamment dans des biens-fonds à Saint-Martin. Au-delà du succès de ses entreprises, il entre en politique. Son ambition l'amène à créer un projet collectif où ses enfants contribuent à consolider la réussite sociale et



financière du clan familial. Après son retrait de la vie politique, il place son argent dans les terres et spéculé à Saint-Martin⁵. Ses fils, Louis-Joseph et Denis-Benjamin, entreprennent une carrière professionnelle et poursuivent l'ascension de la famille parmi l'élite canadienne-française. À Saint-Martin, comme dans le Bas-Canada, le nom Papineau est désormais synonyme de prestige et d'influence.



Concession des Papineau

La terre des Papineau, traversée de part en part par le ruisseau Papineau.

Plan P.-L. Morin, extrait du plan seigneurial montrant la paroisse de Saint-Martin de l'île Jésus, vers 1860-1872.

Musée de la Civilisation,
Archives du Séminaire de Québec.

André Papineau

André, le frère de Joseph, poursuit la tradition paternelle et apprend le métier de tonnelier. Il s'établit à Montréal. Pendant la guerre de 1812, il sert dans la milice de l'île Jésus à titre de lieutenant. En 1818, Joseph lui vend deux terrains sur la côte Saint-François, et il s'installe dans la paroisse de Saint-Martin.

D'ascension sociale plus modeste que celle de Joseph, André est nommé commissaire responsable du recensement dans le comté d'Effingham (Terrebonne), où il sera député de 1827 à 1830. Rentier, il meurt lors de l'épidémie de choléra, en 1832. Son épouse, Marie Anne Rousselle, lui a donné six enfants : cinq filles et un garçon (André-Benjamin).

⁴ Roland Auger, « PAPINEAU, dit Montigny, SAMUEL », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, ressource électronique disponible à www.biographi.ca, Université de Toronto et Université Laval, 2000.

⁵ Richard Chabot, « PAPINEAU, JOSEPH », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1837-1838

Dès les premières années du XIX^e siècle, l'élite financière anglophone veut exploiter le territoire pour y faciliter le commerce. Les francophones exerçant des professions libérales s'y opposent, prenant conscience de leur appartenance à un groupe culturel homogène. C'est dans cet esprit que Louis-Joseph et Denis-Benjamin Papineau, les deux fils de Joseph, se lancent en politique. En 1822, lorsqu'on propose d'unir les deux Canadas, L.-J. Papineau « décrit le Bas-Canada comme un espace géographique, économique et culturel distinct destiné à héberger pour toujours l'habitant, catholique et francophone⁶ ». La guerre de pouvoir contre les anglophones se joue d'abord à l'Assemblée, sans succès. Elle mène aux soulèvements populaires de 1837 et 1838.

D'une vingtaine d'années plus jeune que ses cousins, André-Benjamin Papineau s'implique dans les débats et est entraîné dans leurs conséquences.



Vue nord-est de la rue Notre-Dame, Montréal.

Le rappel des rébellions de 1837-1838 est illustré par des soldats en poste devant la prison de la rue Notre-Dame, en face de la colonne Nelson.

John Murray, 1843-1844, encre et aquarelle sur papier, gravure, 23 x 26 cm.



Pendant la période d'agitation, André-Benjamin participe à quelques rencontres publiques et politiques, dont la réunion de fondation des Fils de la Liberté. Il est élu député du comté de Terrebonne, mais ne siègera pas à cause du conflit. Il n'existe aucune preuve de sa participation directe aux affrontements. Cependant, ses discours, et les querelles qu'ils génèrent avec des concitoyens modérés, sont publiés dans *La Minerve*. Plusieurs témoins ont rapporté sa fuite devant l'ennemi – une situation plausible puisque l'absence d'actes notariés dans ses registres du 16 novembre 1837 au 31 juillet 1838 coïncide avec son séjour au cachot. D'abord hébergé à la vieille prison, en face de la place Jacques-Cartier à Montréal, il est transféré à la nouvelle, au Pied-du-Courant, le 30 avril 1838⁷.

Les quelques témoignages des rébellions révèlent qu'André-Benjamin Papineau est un rude adversaire lors de joutes verbales, prônant la bonne entente tout en revendiquant des droits égaux pour tous.



Pierre Moreau cria de toutes ses forces: «À bas les habits rouges, vive la liberté!»

La mémoire collective des rébellions s'est construite au cours des années, alors que de nombreuses œuvres littéraires et visuelles sont créées. En 1896, la revue *Le Monde illustré* publie une série de courtes nouvelles ornées d'illustrations comme celle-ci.

Edmond-Joseph Massicotte, 1896, gravure parue dans *Le Monde illustré*⁸, vol. 12, n° 625 (25 avril 1896), p. 826.

6 Fernand Ouellet, « Bas-Canada », *L'Encyclopédie canadienne*, ressource électronique disponible à thecanadianencyclopedia.com, Fondation Historica, 2010.

7 Laure Gauthier-Pelletier, « André-Benjamin Papineau 1809-1890 », *Cahiers d'histoire de l'île Jésus*, Société d'histoire de l'île Jésus, n° 2, 1985.

8 On peut consulter *Le Monde illustré* sur le site Internet de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, sous la rubrique « Collection numérique ».

LES CONQUÊTES DE POUVOIR

À la suite des rébellions, la vie reprend son cours normal à Saint-Martin. Le notaire Papineau rédige des actes et administre sa propriété. Il poursuit tranquillement son ascension sociale; le gouverneur le nomme juge de paix. Au village, il promulgue des lois, gère les infrastructures de la localité et veille au maintien de l'ordre public. Son prestige grandit auprès de ses concitoyens lorsqu'il est désigné commissaire des petites causes. Ceux qui occupent des postes administratifs sont pour la plupart financièrement à l'aise. André-Benjamin fait partie des notables de la région avec le curé, le médecin et les grands propriétaires terriens.



Le curé C. T. Caron
(1839-1847)

La petite bourgeoisie canadienne-française en région rurale, imprégnée de l'esprit libéral, donne un regain d'énergie aux conquêtes de pouvoir. S'opposant au clergé, qui jouit d'une solide influence sur les citoyens, elle s'attaque à son ingérence dans la vie privée et publique. Elle insiste sur la séparation entre les affaires religieuses et les affaires laïques. À l'école, l'histoire et la politique doivent remplacer l'enseignement religieux et moral.

Dans les villages, le curé et les notables sont les principaux candidats au pouvoir. À cause de leur caractère électif, les fonctions de marguillier et de membre du conseil scolaire ou municipal donnent un prestige immédiat. Les aspirants usent de deux stratégies pour acquérir de l'influence: ils s'attachent à l'ascendance du curé, en lui offrant un soutien inconditionnel, ou s'appuient sur des idéaux de laïcisation⁹. En 1846, le notaire André-Benjamin Papineau est élu marguillier de sa paroisse. En 1855, il est nommé maire de la nouvelle municipalité de la paroisse Saint-Martin. En 1878, il fait partie du conseil de la municipalité scolaire du Haut Rang Saint-François.

⁹ Georges Bélanger, «Population, agriculture et société à Saint-Martin 1842-1871», mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec, 1977, p. 101.



L'ÉDUCATION À LA PAROISSE

En 1841, le surintendant de l'éducation administre le réseau scolaire, aidé de cinq ou sept commissaires par fabrique. Ces derniers ont la tâche d'acheter un terrain pour y construire l'école, d'embaucher les instituteurs, d'établir les programmes d'étude et de choisir les manuels. Pour l'entretien et les achats, ils lèvent des taxes sur la propriété¹⁰. Les écoles de fabrique regroupent des élèves catholiques et protestants. Le système scolaire étant laïque, les cours de religion sont remplacés par des cours de morale. Craignant de perdre le contrôle sur ses ouailles, le curé de la paroisse Saint-Martin conteste vivement cette situation.

En 1842, le **curé Caron** veut ouvrir sa propre école catholique. Il refuse aux marguilliers le droit d'intervenir dans l'établissement de nouvelles écoles, alors qu'une assemblée de fabrique a voté en faveur de l'engagement d'une institutrice et de la construction d'une école sur un terrain donné à la paroisse¹¹.

Contestée de toute part, la loi scolaire est abolie en 1845. La responsabilité des décisions qui touchent l'éducation revient aux familles. La situation plaît au clergé, qui exerce un contrôle sur la majorité des paroissiens, notamment les commissaires, qui lui sont acquis et dont il favorise la nomination. Le système de taxes disparaît, et la contribution devient volontaire. Le manque de financement empêche tout développement. La loi est modifiée en 1846.

La nouvelle législation exige que les commissaires possèdent des propriétés foncières. Ce critère exclut d'emblée la majorité des membres du clergé et des professions libérales. Cependant, s'ils l'expriment librement par élection, les contribuables peuvent inviter leur curé « à prendre plus directement part à la régie locale des écoles : ils pouvaient [...] être élus commissaires¹² ».

¹⁰ Jean-Pierre Charland, « Le réseau d'enseignement public bas-canadien, 1841-1867 : une institution de l'État libéral », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 4, 1987, p. 518.

¹¹ Georges Bélanger, « Population, agriculture et société à Saint-Martin 1842-1871 », p. 101. L'auteur cite une lettre envoyée à Mgr Bourget.

¹² Jean-Pierre Charland, « Le réseau d'enseignement public bas-canadien, 1841-1867 », p. 525.

A

Saint-Martin, les paroissiens s'engagent à nouveau dans un combat avec leur curé. Plusieurs veulent conserver les écoles de fabrique existantes et en ouvrir de nouvelles, toujours sous le principe de la laïcité. Cette situation déplaît au nouveau curé Bourassa (1847-1851). Parmi les protestataires, le plus engagé est André-Benjamin Papineau.

Pour les dissidents, toutefois, les recours sont limités. Ils peuvent refuser de payer leurs taxes scolaires ou user de leur influence sur le conseil scolaire.

En chaire, le curé n'hésite pas à montrer du doigt les contestataires et à favoriser la candidature de personnes qu'il peut contrôler. Sur le parvis de l'église, Papineau affirme qu'il ne paiera pas les taxes scolaires et encourage ses concitoyens à faire de même. Étant commissaire, mais appelé à être remplacé, il réussit à empêcher l'élection de nouveaux commissaires favorables au curé.

Plusieurs paroissiens, suivant les directives du commissaire Papineau, ne paient pas leurs taxes et sont traduits en justice. Rusé, le juge de paix Papineau règle ses comptes scolaires afin de pouvoir siéger lors de l'audition de leurs causes. Les contrevenants sont tous acquittés!

Cependant, de nouveaux commissaires favorables au clergé dénoncent la situation aux autorités gouvernementales. Le 3 mai 1848, André-Benjamin Papineau est démis de ses fonctions de juge de paix et de commissaire aux petites causes, et ce, malgré un appui populaire important et une pétition signée par 602 citoyens réclamant qu'il réintègre son poste¹³.

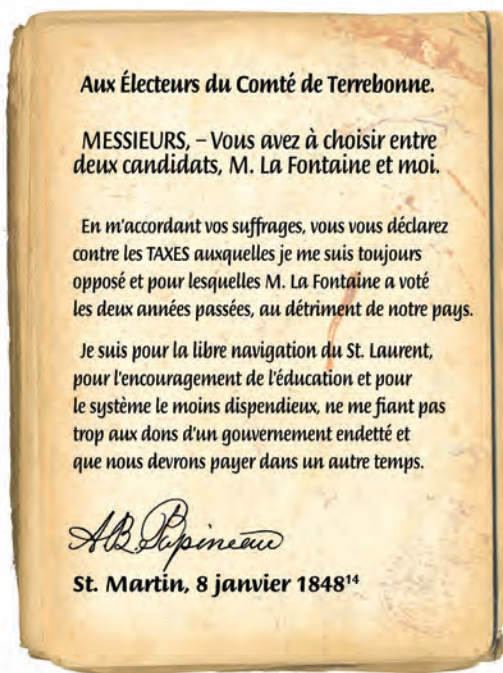


École modèle de Saint-Martin, située à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'école secondaire Saint-Martin.

Gaspard Dauth,
Diocèse de Montréal
à la fin du XIX^e siècle,
Montréal, Senécal,
1900, p. 611.

¹³ Laure Gauthier-Pelletier, « André-Benjamin Papineau 1809-1890 », p. 38-39.

L'ENGAGEMENT POLITIQUE



Comme tout Canadien français de la petite bourgeoisie, André-Benjamin Papineau s'intéresse à la politique. Il assiste aux rencontres et participe aux débats. Le 18 septembre 1837, lors d'une élection partielle dans le comté de Terrebonne, il est élu sans opposition. Cependant, son mandat de député prend fin avant qu'il puisse siéger, avec la suspension de la Constitution le 27 mars 1838. Il prône des valeurs libérales où la religion relève de la sphère privée. Il est favorable à l'éducation et à l'égalité des droits tout en misant sur l'effort collectif¹⁵.

¹⁴ Extrait d'une déclaration d'André-Benjamin Papineau. Anonyme, « Élections de Terrebonne », *La Minerve*, 13 janvier 1848, p. 2.

¹⁵ Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 1993.

En 1843, Louis-Hippolyte La Fontaine¹⁶ est dans l'opposition. Prenant le pouls de ses partisans, il se rapproche du clergé ultramontain. Aux élections de 1844, il met sur pied un réseau d'agents qui l'informent des opinions, préjugés, besoins et désirs des populations locales. Lors de discours publics, ses agents acclament les « bons » candidats et huent les « mauvais ». Il se présente dans le comté de Terrebonne et gagne contre son rival, André-Benjamin Papineau.



Louis-Hippolyte La Fontaine
Bibliothèque et Archives
Canada, C-00596.

En 1845 et 1846, les débats à l'Assemblée sur les projets de loi relatifs à l'éducation suscitent de vives polémiques. Pour renforcer ses liens avec le clergé, La Fontaine donne un appui inconditionnel à la réforme, qui mène à l'adoption de cette dernière.

Aux élections de 1848, le travail sur le terrain des agents de La Fontaine est palpable. Des lettres anonymes sont publiées dans les quotidiens. Leurs auteurs y dénigrent les idées de Papineau en misant sur ses objections aux taxes scolaires, taxes qu'ils associent à l'instruction. Ainsi, s'il refuse de les payer, c'est qu'il s'oppose à l'éducation. Ils lui attribuent un comportement querelleur, et sa défaite écrasante est rapportée dans le journal¹⁷.

Les élections de 1848 marquent la fin de l'engagement politique d'André-Benjamin Papineau. Par la suite, il se tourne vers son village et sa paroisse et contribue à leur développement.

¹⁶ Jacques Monet, « LA FONTAINE (Ménard, dit La Fontaine), sir LOUIS-HIPPOLYTE », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*.

¹⁷ En 1848, la victoire de La Fontaine est écrasante partout au Québec. La publication des résultats dans le journal est un geste vindicatif de l'auteur anonyme et vise à humilier Papineau. Anonyme, « Élections de Terrebonne », p. 2.

MONSIEUR LE MAIRE PAPINEAU

Le 8 juin 1845, le gouvernement du Canada-Uni autorise la création de 319 municipalités au Bas-Canada. Les citoyens peuvent ainsi jouer un rôle actif dans les affaires municipales alors que des conseillers veillent aux intérêts du lieu. La municipalité de la paroisse de Saint-Martin est créée le 1^{er} juillet 1846. Elle est toutefois abolie deux ans plus tard.

Le 1^{er} juillet 1855, l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada¹⁸ instaure les bases du système municipal moderne. Le 23 juillet, les conseillers de la municipalité de la paroisse de Saint-Martin se réunissent. Au cours de la rencontre, il est résolu que le notaire Léon Sauriol est nommé secrétaire-trésorier du conseil municipal et que le notaire André-Benjamin Papineau occupe le poste de maire. En tout, six officiers sont nommés pour un mandat de deux ans, renouvelable. Occuper un siège au conseil municipal est une tâche prestigieuse, mais exigeante. En 1855, les membres du conseil ne sont pas rémunérés, et seules les dépenses liées à leur fonction sont remboursées. De plus, la loi stipule que les employés rétribués par la municipalité ne peuvent siéger.

*Conseil Municipal de la Paroisse de
S. Martin*

23 J. 1855
1^{re} Séance

*Séance générale du conseil de la Paroisse
de S. Martin
S. Martin 23 Juillet 1855.*

2. Proposé par le dit Conseiller Léon Belonger
secondé par le Conseil Michel Montreuil et résolu
unanimement.
Que le Conseiller André Benjamin Papineau
soit le maire de la dite Municipalité.

A. B. Papineau }
Maire } 3. Proposé par le dit Conseiller Léon B. Langeron,
secondé par le Conseil Michel Montreuil et résolu
unanimement.

Extraits du premier registre de procès-verbaux de la municipalité de la paroisse de Saint-Martin, première séance du conseil, le 23 juillet 1855, au cours de laquelle André-Benjamin Papineau est nommé maire.

Archives de la Ville de Laval, fonds de la Ville de Renaud (M16), registre de procès-verbaux (M16/A2-1).

Le conseil assure la sécurité des citoyens en veillant au respect des règlements. Il voit au maintien des infrastructures et des bâtiments institutionnels. Il gère le marché public et fixe le prix des aliments, les pratiques d'hygiène, les heures d'ouverture. Il règle les litiges et établit les impôts fonciers et autres taxes.

Tout citoyen peut faire une requête au conseil municipal. C'est sans doute pour éviter les abus que le conseil vote un coût de cinq chelins (shillings¹⁹) pour présenter une requête.

L'engagement de Papineau envers sa municipalité est exemplaire. Au cours de ses deux mandats comme maire, entre 1855 et 1859, il occupe le poste de préfet du comté de Laval en 1858 et 1859²⁰. En 1867, il est auditeur pour la vérification des comptes du secrétaire-trésorier. Sa présence est soulignée dans les conseils jusqu'en 1875. Il remplit plusieurs mandats à titre d'écuyer (conseiller) et, de 1870 à 1874, à titre de secrétaire-trésorier.



Ferme près du village de Saint-Martin.

Parmi les actions du conseil figure la nomination d'inspecteurs des champs pour vérifier l'état des clôtures.

Dessin à la plume de Sir Henry Wentworth Ackland, 1860.

Bibliothèque et Archives Canada, fonds Jean-Joseph-Girouard.

¹⁸ *Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada* (1855), Loi 18 Victoria, c. 100.

¹⁹ En 1855, les shillings sont les équivalents des sous. Ils ont une valeur moindre que les cents.

²⁰ Dans chaque comté, un conseil élargi, composé de délégués de chacun des conseils du comté, est formé pour voir aux intérêts de la région. Il est dirigé par le préfet. En 1858, le conseil élargi a discuté de macadamiser les principales routes de l'île Jésus.

À LA PETITE ÉCOLE

André-Benjamin Papineau a toujours pris position en faveur de l'éducation. De fait, à l'époque où des malins le surnomment « éteignoir en chef », il a déjà à son actif l'ouverture de sept ou huit écoles dans la paroisse de Saint-Martin. Au cours des années, son intérêt pour l'instruction reste constant.



Classe de garçons, vers le début du XX^e siècle.

Archives des Frères de Saint-Gabriel.

En 1878, il est secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire n° 3 dans le rang du Haut-Saint-Martin. À cette époque, la municipalité scolaire est composée des propriétaires des paroisses de Saint-Martin et de Sainte-Dorothée. Le secrétaire-trésorier administre les comptes, perçoit les taxes, gère les achats et les dépenses liés à l'entretien des établissements. Comme Papineau le prévoyait déjà en 1848, les octrois du gouvernement sont souvent en retard ou oubliés. En 1881, le conseil lui demande d'écrire à l'inspecteur des écoles pour l'aviser que la municipalité scolaire ne reçoit pas les montants qui lui sont dus comme subsides, et ce, depuis quelques années.

C'est à regret qu'André-Benjamin Papineau donne sa démission en 1886, lorsqu'il vend sa résidence principale pour s'installer au village de Saint-Martin. Comme il habite désormais à l'extérieur du territoire de la municipalité scolaire, Papineau ne peut plus s'y impliquer.

Trois légendes de mon pays.

Des milliers de jeunes écoliers ont reçu en récompense cet ouvrage de J.-C. Taché. Montréal, Beauchemin et Valois, 1871, 122 p., couverture de l'édition de 1917.



5475



ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE À DÉCOUVRIR

La Maison André-Benjamin-Papineau

Déplacement de la maison

La maison en 1974

Restauration et curetage

Travaux de restauration récents

En guise de conclusion

Chaîne des titres de propriété de la
Maison André-Benjamin-Papineau

LA MAISON

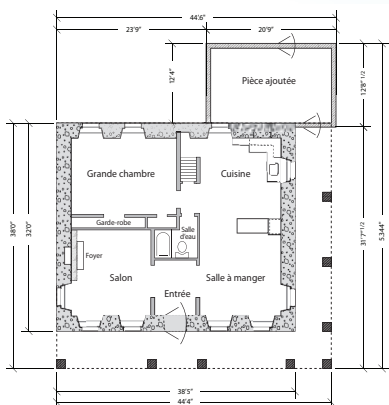
ANDRÉ-BENJAMIN-PAPINEAU

La Maison André-Benjamin-Papineau est construite entre 1820 et 1830 pour André Papineau. Son modèle est caractéristique des maisons de ferme canadiennes-françaises. Plutôt petite – elle mesure 11,4 mètres de longueur par 9,9 mètres de largeur –, la résidence peut néanmoins loger jusqu'à douze enfants. À l'époque, l'entrée à l'avant donne directement sur la salle familiale, avec la grande table où l'on prend les repas. C'est dans cette salle que les Papineau veillent et qu'ils reçoivent leurs visiteurs. L'entrée à l'arrière donne dans la cuisine, avec son four à pain. Cette pièce sert uniquement à préparer les repas. Une trappe au plancher permet d'accéder à une demi-cave, où sont entreposés les légumes.



C'est au salon que les Papineau reçoivent les visiteurs importants ou exposent les corps lors du décès de membres de la famille. Un petit cabinet derrière la pièce sert probablement de bureau ou de salle d'attente.

La maçonnerie de pierre, rare dans la région, le four à pain intérieur et les éléments décoratifs en fer forgé témoignent d'une certaine aisance financière, plaçant la famille parmi les notables de la localité.



Division intérieure de la résidence au moment où les Papineau y habitaient.

DÉPLACEMENT DE LA MAISON

À Laval, au début des années 1970, des maisons sont expropriées et démolies en raison de l'aménagement de l'autoroute 13 menant à l'aéroport de Mirabel. La Maison André-Benjamin-Papineau est, elle aussi, sur le tracé. Cependant, la Société d'histoire de l'île Jésus²¹ milite en faveur de sa sauvegarde.

La Société entreprend une démarche cruciale afin d'établir sa valeur patrimoniale. Une recherche historique démontre que le bâtiment est représentatif d'une maison rurale typique de la première moitié du XIX^e siècle. De plus, la maison est associée à un personnage illustre de la région. Forte de ces informations, la Société d'histoire demande que le monument soit classé. Le ministère des Affaires culturelles²² accepte la requête et inscrit la Maison André-Benjamin-Papineau parmi les biens culturels du patrimoine québécois.

²¹ Aujourd'hui, l'organisme se nomme la Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus.

²² Il s'agit aujourd'hui du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.



Vue frontale de la maison avant son déplacement.

Archives de la Ville de Laval, fonds de la Maison André-Benjamin-Papineau.

En vertu de la Loi sur les biens culturels, elle devient un édifice protégé le 16 septembre 1974.

Le classement du bâtiment marque le début d'un projet complexe de mise en valeur. Pour commencer, il faut décider d'un nouvel emplacement. La proximité du lieu d'origine est un facteur déterminant. La maison est ainsi déplacée du 5535 au 5475, boulevard Saint-Martin (du lot n° P528 au lot n° P524), son emplacement actuel. Au printemps 1974, le monument de 350 tonnes est soulevé d'un seul bloc et transporté sur une distance de près de 150 mètres. L'année suivante, l'établissement d'une aire de protection est décrété autour du bâtiment, empêchant toute modification ou construction pouvant nuire à sa visibilité.



Déplacement de la Maison André-Benjamin-Papineau vers son emplacement actuel.

Archives de la Ville de Laval, fonds de la Maison André-Benjamin-Papineau.

LA MAISON EN 1974

Les recherches sur la Maison André-Benjamin-Papineau ont mis au jour les modifications subies au cours des années. Or, lorsque le ministère des Affaires culturelles procède au classement d'un monument architectural, il base sa décision principalement sur la capacité du bien à témoigner de son époque par ses valeurs artistique et historique. La restauration d'un bâtiment patrimonial se fait donc à travers un programme exigeant une bonne compréhension du contexte historique et du caractère architectural du bâtiment.

En 1974, la Maison André-Benjamin-Papineau montre des différences marquées par rapport à son aspect original. L'ancien toit en croupe est désormais formé de deux versants avec murs pignons droits. La maçonnerie en moellons est habillée d'un crépi de ciment imitant la pierre de taille. L'ancienne toiture, constituée de bardeaux de cèdre, est recouverte de tôle. La fenestration est modernisée depuis les années 1950. Les vestiges des faux cadres conservés ont été modifiés; plusieurs marques de gonds indiquent la présence de contrevents aux fenêtres. Les lucarnes ont été transformées et leur nombre réduit de quatre à deux.



Vestiges d'une armoire encastree dans le mur.

Archives de la Ville de Laval,
fonds de la Maison André-
Benjamin-Papineau.

Une galerie couverte d'un toit soutenu par des colonnes a été ajoutée en façade et se prolonge sur le côté de la maison. Enfin, une annexe moderne a été construite à l'arrière, servant surtout de cuisine d'été.

À l'intérieur, les murs d'origine sont recouverts de divers matériaux tels des panneaux de gypse, des planchettes et des papiers peints. Plusieurs cloisons ont été déplacées ou sont disparues. De nombreux éléments incontournables ont été dissimulés sous un revêtement moderne, afin de rendre l'habitation conforme au goût du jour. À l'étage, l'ancien grenier a été en partie transformé afin d'accueillir une chambre à coucher.

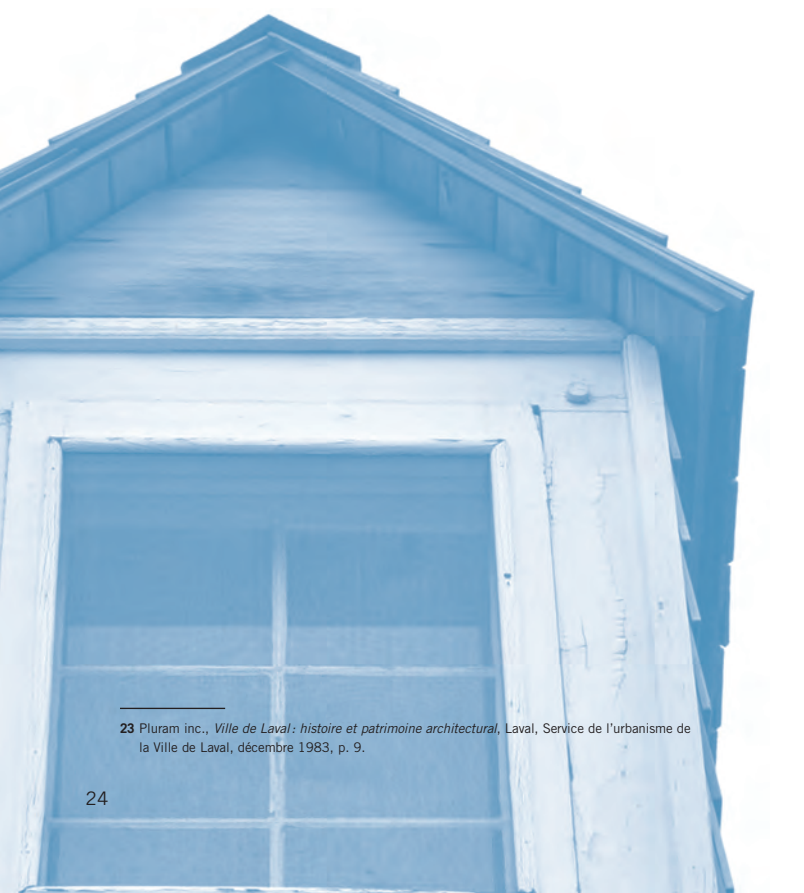


RESTAURATION ET CURETAGE

En procédant au curetage de la maison, les architectes retirent tous les éléments ajoutés à différentes époques, qui ne font pas partie du bâtiment original. L'annexe à l'arrière est démolie. Ils enlèvent ensuite tous les revêtements posés sur les murs, extérieurs et intérieurs, et sur les plafonds.

EXTÉRIEUR

La réhabilitation des murs révèle que la maison originale est fabriquée en moellons, c'est-à-dire en pierres de petite dimension, façon rustique. Cette maçonnerie est plutôt typique des habitations québécoises traditionnelles. Cependant, au moment de la construction de la maison, la rareté de la pierre dans cette partie de l'île Jésus en fait un matériau plus noble, suggérant une certaine aisance financière des propriétaires²³.



²³ Pluram inc., *Ville de Laval : histoire et patrimoine architectural*, Laval, Service de l'urbanisme de la Ville de Laval, décembre 1983, p. 9.



Restauration des lucarnes et recouvrement de bardeaux de cèdre, 1975-1976.
Archives de la Ville de Laval, fonds de la Maison André-Benjamin-Papineau.

Les architectes découvrent à l'arrière une ancienne fenêtre murée avec son cadre original intact. Les autres fenêtres du bâtiment sont refaites suivant ce modèle. Des contrevents typiques du XIX^e siècle sont ajoutés. Ces ouvertures marquent les points d'entrée de la lumière au rez-de-chaussée.

Des artisans remplacent les galeries, dont le style n'est pas conforme à celui de l'époque d'origine. Les nouveaux couloirs, à l'avant et à l'arrière, sont construits de façon à correspondre aux vestiges de solives d'anciennes galeries découverts dans la maçonnerie.

Sur la toiture, les architectes enlèvent la tôle, qu'ils remplacent par un revêtement de bardeaux de cèdre typique de l'époque de Papineau. Les lucarnes retrouvent leur aspect original en pignons et sont couvertes de bardeaux. Celles qui manquaient à l'arrière sont refaites. Des cheminées massives et rustiques sont installées selon un plan asymétrique caractéristique de l'époque.

INTÉRIEUR

À l'intérieur, les travaux de restauration mettent au jour les boiseries authentiques : plinthes, cimaises, allèges et tablettes de fenêtre retrouvent leur cachet. La quincaillerie est conservée ou rénovée à partir de modèles d'origine. Les cloisons retrouvent leur emplacement original, dégagant le salon, la salle commune et la cuisine, les pièces principales à cette époque. Les architectes trouvent, dissimulé derrière un foyer moderne, un âtre ancien ayant conservé son allure d'origine. Dans la cuisine, ils découvrent les vestiges d'un second âtre muni d'un four à pain. Dans une autre pièce, ce sont deux placards de rangement encastrés dans la maçonnerie des murs, ainsi qu'une armoire froide pour conserver les aliments. À la cuisine, c'est un magnifique évier de pierre. Cette découverte est inattendue puisque la gargouille extérieure permettant l'évacuation de l'eau est disparue. Tous ces éléments d'origine sont remis en état.



Poutres

Photo : Pépé, 2008.



Âtre de la cuisine, Maison André-Benjamin-Papineau.

La cavité aménagée sur le côté sert à la cuisson du pain des Papineau.

Photo : Pépé, 2008.

LE TOIT

Le curetage à l'étage démontre que le toit original a subi d'importantes modifications. La démarcation prononcée dans la maçonnerie des murs pignons signale que la partie supérieure des murs a été refaite. En examinant la charpente, les architectes trouvent plusieurs mortaises inutilisées, mais ayant visiblement déjà servi. Enfin, ils voient des lignes de reprise séparant les planches du toit de façon régulière. Tous ces indices les amènent à conclure que le toit de la maison originale n'est pas à deux, mais bien à quatre versants, et que les pignons en forme de triangle sont inclinés vers l'intérieur. Il s'agit d'un « toit en croupe ». Lors de rénovations au début du XX^e siècle, le toit a été allongé afin de rejoindre les murs sur les côtés. Les versants en croupe ont disparu alors que les murs pignons s'élevaient sans arête jusqu'au faîte de la toiture. En retrouvant le modèle du XIX^e siècle, le toit en croupe redonne à la Maison André-Benjamin-Papineau sa caractéristique principale.



Restauration du toit, échafaudage, vers 1975-1976.

Archives de la Ville de Laval, fonds de la Maison André-Benjamin-Papineau.

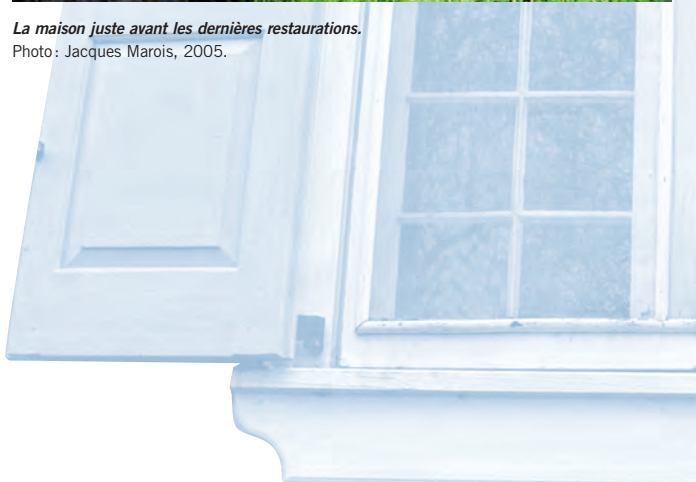
TRAVAUX DE RESTAURATION RÉCENTS

De nouveaux travaux de restauration sont entrepris entre 1999 et 2001. Les bardeaux de cèdre du toit sont renouvelés, les joints de mortier sur les murs sont refaits, le bois des fenêtres est réparé et repeint. Enfin, des éléments de la charpente du toit endommagés lors de la tempête de verglas en 1998 sont repris. La maison retrouve ainsi son allure d'origine et son apparence typique de l'époque où les Papineau l'habitaient.



La maison juste avant les dernières restaurations.

Photo: Jacques Marois, 2005.





EN GUISE DE CONCLUSION

André-Benjamin Papineau est un homme de son époque. En accord avec les idées du clan Papineau, il s'engage dans la politique afin de favoriser les droits des Canadiens français et leur émergence comme groupe culturel. Dans ses jeunes années, ses idées sont radicales, et il ne réussit pas à faire consensus. Plus mature, il s'implique dans sa municipalité et sa région.

Par ses multiples engagements, la plupart sans rémunération, Papineau se révèle un homme au service de sa communauté, de façon somme toute désintéressée. Malgré des revenus suffisants, son mode de vie est plutôt modeste. De fait, il ne peut acquiescer à la demande d'Adrien qui souhaite faire un séjour d'étude en Europe. L'absence de photographies, de portraits et de notes personnelles laisse deviner une personnalité humble, contredisant l'idée d'un homme en quête de pouvoir.

Enfin, André-Benjamin Papineau démontre une constance dans ses convictions. Confronté à des idéologies politiques qui lui sont défavorables, il réalise néanmoins ses ambitions dans sa localité.

La Maison André-Benjamin-Papineau rappelle son illustre propriétaire. Typique des maisons de ferme de la première moitié du XIX^e siècle, elle témoigne d'un homme de la petite bourgeoisie canadienne-française rurale, sans prétention et engagé dans son milieu.

À la fois lieu historique et galerie d'art, la Maison André-Benjamin-Papineau présente des expositions et d'autres activités culturelles. Des cartons explicatifs, installés dans des endroits marquants des lieux, permettent aux curieux d'en apprendre un peu plus sur le bâtiment et sur son propriétaire, un homme au parcours remarquable.

CHAÎNE DES TITRES DE PROPRIÉTÉ DE LA MAISON ANDRÉ-BENJAMIN-PAPINEAU

10 janvier 1818

Notaire: Joseph-Amable Berthelot, minute n° 1315
Vente de terrains par Joseph Papineau, écuyer,
à André Papineau, son frère.

21 juin 1832

Notaire: P. J. Filiatrault, minute n° 19
Testament solennel d'André Papineau, écuyer, en faveur
de son épouse Marie Anne Rousselle.

14 novembre 1843

Notaire: P. J. Filiatrault, minute n° 1968
Donation d'un terrain par dame Marie Anne Rousselle, veuve
d'André Papineau, écuyer, à A.-B. Papineau, écuyer, son fils.

23 mars 1886

Notaire: P. J. B. M. Crevier, minute n° 88
Vente par A.-B. Papineau à Hormidas Laurin.

7 juin 1906

Notaire: C. S. Tassé, minute n° 1927
Vente par Hormidas Laurin à Napoléon Garand.

20 juin 1906

Notaire: C. S. Tassé, minute n° 1934
Donation par Napoléon Garand à Séraphin Taillefer.

14 juillet 1917

Notaire: J. A. Guy, minute n° 1049
Donation par madame Octavie Champagne,
veuve de Séraphin Taillefer, à Henri Taillefer.

18 octobre 1919

Notaire: J. A. Guy, minute n° 2102
Rétrocession par Henri Taillefer
à dame Octavie Champagne, veuve de Séraphin Taillefer.

18 octobre 1919

Notaire: J. A. Guy, minute n° 2106
Donation par madame Octavie Champagne,
veuve de Séraphin Taillefer, à Henri Taillefer.

20 décembre 1957

Notaire: Léo Taillefer, minute n° 3764
Vente par Henri Taillefer à Doris Taillefer.

23 janvier 1964

Notaire: Léo Taillefer, minute n° 8826
Vente par Doris Taillefer à André Lacroix.

27 juillet 1973

Expropriation d'André Lacroix par le ministère des Transports.

BIBLIOGRAPHIE

ANONYME. « Élections de Terrebonne », *La Minerve*, 13 janvier 1848, p. 2.

AUGER, Roland. « PAPINEAU, dit Montigny, SAMUEL », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, ressource électronique disponible à www.biographi.ca, Université de Toronto et Université Laval, 2000.

BÉLANGER, Georges. « Population, agriculture et société à Saint-Martin 1842-1871 », mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 1977, 109 f.

CHABOT, Richard. « PAPINEAU, JOSEPH », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, ressource électronique disponible à www.biographi.ca, Université de Toronto et Université Laval, 2000.

CHAPLEAU, Gaston et coll. *P paroisses et villages anciens de Ville de Laval : étude ethno-historique et architecturale*, Laval, Société d'histoire de l'île Jésus et Service de l'urbanisme de la Ville de Laval, 1995-1996, 5 vol.

CHARLAND, Jean-Pierre. « Le réseau d'enseignement public bas-canadien, 1841-1867 : une institution de l'État libéral », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 4, 1987, p. 505-535.

GAGNON, Paul, et ministère des Affaires culturelles du Québec. *La maison André B. Papineau, Ville de Laval*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, coll. « Les retrouvailles », 1978, 30 p.

GAUTHIER-PELLETIER, Laure. « André-Benjamin Papineau 1809-1890 », *Cahiers d'histoire de l'île Jésus*, Société d'histoire de l'île Jésus, n° 2, 1985, 72 p.

LABONNE, Paul. « Structuration de l'espace et économie villageoise : deux études de cas, Saint-Martin et L'Abord-à-Plouffe (1774-1861) », mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, 1994, 200 f.

MONET, Jacques. « LA FONTAINE (Ménard, dit La Fontaine), sir LOUIS-HIPPOLYTE », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, ressource électronique disponible à www.biographi.ca, Université de Toronto et Université Laval, 2000.

OUELLET, Fernand. « Bas-Canada », *L'Encyclopédie canadienne*, ressource électronique disponible à thecanadianencyclopedia.com, Fondation Historica, 2010.

PAPINEAU, André-Benjamin. « M. l'éditeur », *La Minerve*, 14 avril 1836, p. 2.

PLURAM INC. *Ville de Laval : histoire et patrimoine architectural*, Laval, Service de l'urbanisme de la Ville de Laval, décembre 1983, 5 vol.

ROY, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal Express », 1993, 127 p.

VILLE DE LAVAL. *Quelques pages d'histoire : paroisses et villages anciens de l'île Jésus*, Laval, 2001, 48 p.



La collection

« Itinéraires histoire et patrimoine »

Les publications de la collection « Itinéraires histoire et patrimoine » proposent la découverte de l'histoire et des richesses patrimoniales qui caractérisent un territoire ou l'un de ses éléments distinctifs. Cette collection est une idée originale du réseau Villes et villages d'art et de patrimoine, qui a pour mission de promouvoir et de mettre en valeur les arts, la culture et le patrimoine dans une optique de développement du tourisme culturel dans toutes les régions du Québec.

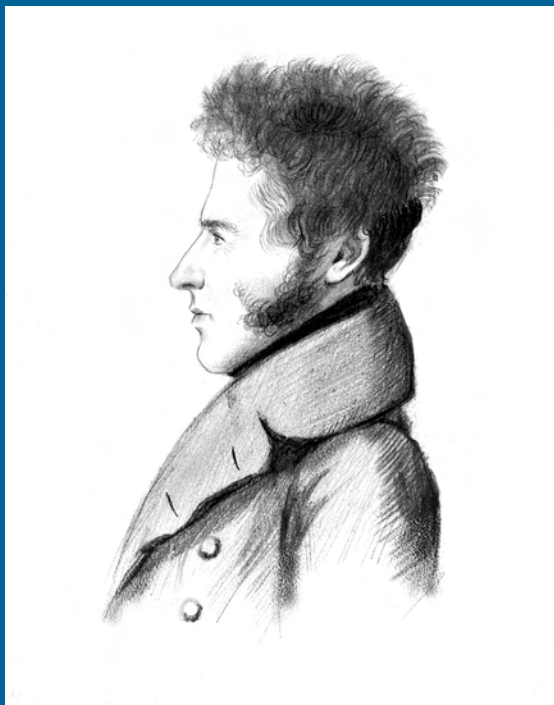
La présente brochure sur André-Benjamin Papineau est la quatrième d'une série qui porte sur les différents noyaux villageois et autres aspects patrimoniaux de l'île Jésus. Dans le cadre de cette collection, l'interprétation de l'évolution des territoires de l'île Jésus et la présentation de personnalités qui ont laissé leur marque répondent à un double objectif : sensibiliser les citoyens aux richesses patrimoniales de leur milieu et renforcer leur sentiment d'appartenance.

Réseau Villes et villages d'art et de patrimoine
www.vvap.ulaval.ca

La Ville de Laval a publié à ce jour,
dans la même collection :



Disponibles dans les bibliothèques de Laval
et au Comptoir multiservice.



André-Benjamin Papineau : portrait réalisé lors de son incarcération, en 1837-1838, par le patriote Jean-Joseph Girouard.
Bibliothèque et Archives Canada, fonds Jean-Joseph-Girouard.

Entente spécifique
en matière de culture



Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec 



CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES ÉLUS DE LAVAL



Villes et villages
d'art et de patrimoine